

Par voie électronique

Grand Conseil  
Commission mobilité  
Marina Schneeberger

## **Projet de loi modifiant la loi sur les transports publics (LTP)**

Madame la Présidente de la commission,

Le parti Vert'libéral neuchâtelois vous remercie de l'invitation à participer au processus de consultation en lien avec le projet de loi sur les Transports Publics (LTP).

Pour notre parti, il est important de viser un report modal vers une mobilité plus durable, combinant adéquatement la mobilité douce, les transports publics et pour la part incompressible, les moyens de transport individuels motorisés à propulsion non fossile.

Nous saluons l'électrification anticipée des transports urbains par rapport au projet déposé initialement, même si le défi des localisations en pente reste entier : le poids des batteries pourrait mettre à mal l'autonomie des véhicules. Dans ce contexte déjà, des alternatives pourraient être envisagées, soit d'une part une motorisation à pile à combustible (hydrogène) ou pourquoi pas des haltes ferroviaires supplémentaires, voire la réalisation de funiculaires ou ascenseurs urbains qui donnent une grande flexibilité d'horaires en plus de gagner vite en dénivellation sans s'encombrer de batteries.

Le délai proposé de 2030 pour adapter la motorisation du transport régional nous semble cohérent avec le projet de loi initial et adéquat. La mention finale de l'alinéa 2 n'est toutefois pas la bienvenue. Le canton devrait se profiler comme pionnier de l'hydrogène, comme le veut la motion interpartis 19.158 acceptée par le Grand Conseil et dont le classement a été refusé en janvier 2023 précisément à cause du manque de projets en cours pour se profiler. Un tel report ferait dépasser le délai de 2040 accepté comme date butoir pour le plan climat, ce qui nous semble incohérent : les bus achetés en 2030 roulant encore au-delà de 2040 selon les durées de vie prévues pour les véhicules concernés. Investir au plus vite dans les bus à hydrogène permet de rendre toujours plus durable leur usage au gré de l'augmentation de la part "verte" de l'hydrogène consommé. En comparaison, les bus au diesel représentent une dépendance pérenne aux hydrocarbures, le biodiesel étant une ineptie d'énergie grise.

Si dans un premier temps, les bus à pile à combustible devaient consommer de l'hydrogène obtenu par craquage d'hydrocarbures, il y aurait au moins l'avantage d'une centralisation des émissions de CO<sub>2</sub>, qui, concentré au sortir des cheminées des usines a plus de chances d'être récupéré que lorsqu'il est émis par divers véhicules diesel disséminés sur le territoire cantonal.

Le parti Vert'libéral soutient donc le texte soumis sous réserve de la suppression de la mention "Dans le cas où les conditions de rentabilité minimale de la Confédération ne seraient pas atteintes, un report de la mise en œuvre reste possible." qui nous semble vider totalement la substance pionnière de la loi.

Merci de votre attention et meilleures salutations

Pour le Parti Vert'libéral

Aël Kistler – Député au Grand Conseil neuchâtelois